

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 28 (1899)
Heft: 1

Rubrik: L'enseignement des travaux manuels en Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sont restées calmes, et cependant cette dernière, de même que la *Macédoine*, semble agitée par un ferment d'indépendance.

La *Crète* vient enfin d'être débarrassée de la domination turque d'une façon un peu inattendue. Ce que n'avait pu faire, l'an dernier, l'accord..... ou plutôt le désaccord des six grandes puissances protectrices, la volonté de l'une d'elles a suffi cette année pour régler rondement la situation. Quelques soldats de S. M. britannique ayant été massacrés dans l'île, l'amiral anglais réclama promptement justice et somma le Sultan de retirer toutes les troupes turques sans plus de tergiversations, menaçant d'agir seul si les amiraux de France, de Russie et d'Italie refusaient leur concours. Mais ces trois puissances, sans parler de l'Allemagne et de l'Autriche, qui ont retiré leurs flottes depuis plusieurs mois, concoururent avec l'Angleterre, et tous les soldats musulmans furent embarqués de gré ou de force. Enfin, les quatre puissances viennent de conférer le gouvernement de la Crète au prince Georges de Grèce, celui-là même qui s'était offert l'an dernier comme libérateur des Crétois. On finissait ainsi par où l'on aurait pu commencer, ce qui aurait épargné les horreurs de la guerre turco-grecque. Toutefois, le Sultan conserve la suzeraineté nominale de la nouvelle principauté.

Chose étrange et triste ! Tandis que les nations européennes, chrétiennes cependant, gardent tant de ménagements avec la puissance musulmane, oppressive et barbare, qui a massacré naguère trois cent mille Arméniens, elles n'ont rien fait, sauf une note purement platonique, pour secourir l'héroïque et malheureuse Espagne, attaquée sous prétexte d'humanité et spoliée arbitrairement plus encore que par les armes ! Politique antichrétienne de rivalités égoïstes et de faux calculs, qui crée des alliances agressives ou défensives, dont la stabilité n'a pour base que les intérêts momentanés de chacun des contractants !

(*A suivre.*)

FR. ALEXIS M. G.

L'ENSEIGNEMENT DES TRAVAUX MANUELS EN SUISSE

Rapport présenté par M. L. Genoud, directeur du Musée pédagogique de Fribourg, au Département fédéral de l'intérieur. (Exposition cantonale de Genève, groupe 17.)

RÉSUMÉ.

Déjà au commencement de ce siècle, Pestalozzi recommandait dans ses écrits les travaux manuels comme moyen d'éducation et d'instruction. Plus tard, en 1845, Carl Fröbel, neveu de l'illustre créateur des Jardins d'enfants, s'appliqua à mettre en pratique à Hottingen, près de Zurich, les idées de Pestalozzi. Dès 1881, M. S. Rudin, institu-

teur à Bâle, après avoir suivi le cours de Dresde, visité ceux de Carlsruhe, de Pforzheim, de Heilbronn, de Darmstadt et de Leipzig songea à fonder une Société pour l'extension de l'enseignement des travaux manuels en Suisse ; ses efforts furent couronnés de succès en 1886 au cours normal de Berne, où la Société en vue fut fondée. Dès lors l'enseignement des travaux manuels fit en Suisse de rapides progrès. M. N. Droz, en favorisant par des subventions la participation aux cours normaux de travaux manuels, donna une grande impulsion aux idées des novateurs.

M. Jayet, dans son rapport au XI^e Congrès scolaire en 1889, nous montre trois méthodes dans l'enseignement des travaux manuels :

a) *La méthode dite suisse* composée d'éléments pris en Suède et en Allemagne. Elle veut faire du travail manuel, à l'école, la suite des jeux et petites occupations du jardin fröbelien. Elle désire, avant tout, intéresser l'élève au travail, lui donner des habitudes d'ordre, de persévérance, développer son goût et surtout combattre les effets fâcheux de la position assise qu'il a en classe, en lui donnant l'occasion d'exercer davantage ses muscles. Elle ne fait construire aux enfants que des objets qui peuvent servir dans la maison. On intéresse par cela l'élève au travail plus que par la confection d'assemblages qui ne lui serviront pas. Le but est aussi de pousser les parents à envoyer les enfants aux leçons en leur montrant l'utilité immédiate de celles-ci.

b) *La méthode des éléments techniques*, qui tend à occuper surtout les élèves des cours supérieurs d'une manière plus sérieuse que la précédente, en leur donnant des notions plus utiles. C'est la méthode rationnelle de l'enseignement manuel, celle qui établit d'abord la théorie et ne s'occupe des applications que lorsque les principes sont bien compris. C'est la méthode employée à l'école normale de Lausanne, méthode basée sur les travaux de Salicis à Paris. (Assemblages et exercices de tour.)

c) *La méthode de Leipzig* s'attache, comme la méthode suisse, à la confection des objets usuels ; mais au lieu de faire construire exclusivement des cuillers, des salières, des dévidoirs et autres articles de ménage, elle met l'atelier en relations directes avec la classe en faisant construire des instruments destinés à l'enseignement intuitif. C'est ainsi qu'on trouve dans les modèles quelques appareils de physique : des leviers, des poulies, des treuils, des plans inclinés, etc. Cette idée paraît excellente, le travail de l'atelier devient ainsi un utile auxiliaire de celui de classe.

La Société suisse pour l'extension des travaux manuels a organisé neuf cours de travaux manuels pour instituteurs, subventionnés par parts égales, par la Confédération et par les cantons.

Grâce à ces cours, fréquentés par plus de 800 instituteurs, les travaux manuels ont été introduits dans un grand nombre de localités.

Dans la plupart des communes, ce sont les autorités communales qui, sur la demande des instituteurs, ont établi les cours ; dans d'autres, comme à Aarau, à Olten, ce sont les Sociétés d'utilité publique ; ailleurs ce sont les sociétés d'Arts et Métiers, ainsi à Riesbach ; ailleurs encore ce sont des Sociétés dites de travaux manuels spécialement constituées pour créer et entretenir ces cours : tel est le cas à Saint-Gall, à Zurich, à Muristalden, à Montilier, à Chaux-de-Fonds, à Morat, etc.

Les travaux manuels sont, en outre, enseignés dans un certain nombre d'orphelinats, refuges, instituts de sourds-muets, etc.

Les travaux manuels à l'Exposition de Genève.

Les travaux manuels étaient répartis dans les expositions cantonales de l'enseignement primaire au Hall des sciences.

A. Ecoles primaires.

Nous commençons par *Genève*. Dans ce canton, le seul où l'on ait organisé sérieusement l'enseignement des travaux manuels pour garçons, on y a fait l'heureuse tentative de relier l'enseignement fröbelien à celui des travaux manuels proprement dits. Voici la nomenclature des objets exposés par ce canton d'après l'ordre établi dans le rapport de M. Genoud. Nous verrons que la méthode suivie s'inspire des idées émises dans les trois méthodes fondamentales précédemment décrites. Le programme de ces cours est divisé en cinq parties pouvant convenir aux enfants de 7-8 à 12-13 ans.

Première et deuxième années, enfants de 7 à 9 ans :

Exercices de tressage et de pliage (renfermés dans des cahiers), découpage, combinaisons de ces pièces formant des dessins géométriques ; découpage de carton-carte pour construction des solides géométriques, combinaisons de laines de couleurs sur canevas et sur papier.

Outils : une paire de ciseaux, un poinçon, une aiguille, une équerre en bois graduée ; prix : 0 fr. 80.

Troisième année, enfants de 9 à 10 ans :

Découpage des figures géométriques, surfaces simples : carrés, rectangles, etc., formules du calcul de ces surfaces,

Décorations par répétition ou par alternance en combinant certaines figures et même des points et des tirets. Construction de solides géométriques et décoration des surfaces par le collage des pièces, broderies ou dessins à la plume ou au crayon.

Travaux en fil de fer.

Quatrième année, enfants de 10 à 11 ans :

Croquis cotés des coupes des corps et des cartonnages : dessin et construction. L'inspecteur cantonal remet aux maîtres, par paquets en rapport avec le nombre des élèves de chaque classe, les fournitures nécessaires à cet enseignement.

Travaux en fil de fer.

Cinquième et sixième années, 12 à 13 ans.

La cinquième année commence le travail sur bois avec tout l'outillage nécessaire : lime, râpe, scie à cruser, rabot, troussequin, etc. Les objets confectionnés, à commencer par une simple étiquette à attacher à une clef, sont gradués suivant les difficultés à vaincre pour leur confection, jusqu'aux objets les plus compliqués. On s'aide du dessin et des croquis cotés. Les écoles de la campagne ont fourni plusieurs instruments aratoires et d'autres objets solides et bien faits, tels qu'un cadre à scie, un chevalet à couper le bois, un crochet pour suspendre les harnais, une luge, un étendoir à linge, une mangeoire pour basse-cour, un râteau, un manche, un nid, un tuteur pour fleur et une ruche en forme de maison rustique.

Les élèves les plus habiles ont construit, en vue de l'enseignement intuitif, différentes sortes de pompes, le diagramme de la machine à vapeur, la chambre noire, un appareil à démontrer la distillation, l'équerre d'arpenteur, le graphomètre, le niveau d'eau, le télégraphe

et une foule d'autres objets construits à l'aide d'un clou, d'une vis, d'un tube de lampe, c'est-à-dire sans dépense appréciable.

L'exposition du *canton de Vaud* ne présente rien de bien saillant. Il y a des travaux exécutés par la méthode des éléments techniques.

Le *canton de Fribourg* est représenté par une série d'objets construits à l'établi et au tour, exposés par l'orphelinat du chef-lieu. On y remarque nombre d'objets nouveaux dus à l'initiative et au dévouement de M. J. Cardinaux qui, déjà à l'exposition de Fribourg, avait reçu pour sa belle collection, le premier diplôme, une médaille de vermeil.

E. VILLARD.

PARTIE PRATIQUE

Examens des recrues en 1898, pour 1899.

LECTURE. — COMPOSITION. — CALCUL.

(Suite et fin.)

A. Lecture

V

C'est un fait reconnu que les peuples montagnards ont beaucoup plus d'esprit d'indépendance que ceux de la plaine. Avec ses nombreuses vallées séparées par de hautes montagnes et s'ouvrant dans toutes les directions, la Suisse se prêtait moins que tout autre pays à un gouvernement uniforme. Un souffle de liberté, âpre et fait comme l'air de nos Alpes, a toujours animé les peuplades de race et de langue différentes qui sont venues se fixer sur notre sol.

VI

Le Rossberg. — Le 2 septembre 1896, vers cinq heures du soir, une partie de la montagne, longue de 2000 mètres sur 350 de large et 35 d'épaisseur, se mit en mouvement; cette masse énorme acquit bientôt une vitesse effrayante et se précipita de 900 mètres de hauteur dans le vallon de Goldau, ensevelissant maisons, troupeaux et habitants. Cette contrée, jadis si riante, n'est plus aujourd'hui qu'un immense tombeau : 457 personnes y dorment du dernier sommeil.

VII

Uri. — Il y a peu de jours (février 1898), huit enfants qui rentraient de l'école furent surpris par une avalanche dans le Schächenthal. Le tourbillon les précipita dans un petit ravin, puis l'avalanche passa et les recouvrit d'une couche de neige heureusement peu épaisse. L'ainé de la bande put se dégager au